



## Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Ain – 7 mars 2016

**Présents** : DASEN (seulement l'après-midi), secrétaire Général de la DSDEN, conseiller de prévention départemental, médecin de prévention, assistantes sociales des personnels, 3 élus FSU, 2 UNSA et 2 FO.

La séance doit se dérouler de 9h30 à 12h00, puis de 13h30 à 16h00. Le secrétaire général annonce que le DASEN ne sera présent qu'à 13h30, ainsi que le médecin de prévention, retenu pour une urgence. En raison de l'absence du DASEN le matin, l'ordre du jour se retrouve complètement modifié, les points prioritaires nécessitant absolument la présence sont reportés à l'après-midi... L'ensemble de l'ordre du jour sera traité dans le désordre. La FSU redemande que le point 9 « Conditions de travail dans le Pays de Gex », dont elle est à l'origine, puisse bien être traité avant les points 7 et 8, afin de les éclairer, notamment la création d'une nouvelle circonscription dans le Pays de Gex.

**Quelles qu'en soient les raisons, la FSU regrette l'absence du DASEN à la moitié du Comité ; il était déjà absent à la totalité de la précédente séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015.**

*(Déclarations liminaires de l'UNSA et de FO, principalement sur des sujets nationaux)*

### **Ordre du jour initialement prévu :**

1. Approbation PV du 1er décembre 2015
2. Suivi des mesures préconisées lors des CHSCT précédents
3. Signalements des fiches Santé et Sécurité au travail
4. Rapport annuel de l'assistante sociale des personnels
5. Rapport du médecin de prévention
6. Rapport annuel du président du CHSCTD01 sur la santé des personnels : bilan des accidents du travail
7. Evolution de la carte des circonscriptions
8. Evolution du réseau des EPLE
9. Conditions de travail dans le « Pays de Gex »
10. Bilan de la visite du lycée de Trévoux
11. Visite du collège de Montluel: organisation de la visite, composition de la délégation
12. Choix d'une école à visiter pour 2015-2016
13. Enquête auprès des PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires): reconduction et calendrier
14. Questions diverses

## Matin, en l'absence du DASEN

### 1. Approbation du PV du CHSCTD du 1er décembre 2015

Quelques modifications à la demande de FO.

**A propos du PV, la FSU souhaiterait que des délais raisonnables puissent être tenus pour la finalisation des PV. Elle en profite pour rappeler les délais réglementaires pour l'affichage sur le site de la DSDEN01 des avis votés par les élus des personnels en CHSCT, et des réponses formulées, pour l'instant pas vraiment respectés : 1 mois pour le texte des avis, 2 mois pour les réponses écrites formulées par l'employeur.** Quelques demandes d'actualisations des sites de la DSDEN01 et du Rectorat sont formulées.

Le secrétaire général annonce que l'architecture du site départemental va être modifié : un accès public pour les informations les plus générales, et un « intranet » pour les informations réservées aux personnels (BO, circulaires...) par le biais du portail « IDEAL ». La FSU s'inquiète des difficultés que peut entraîner un tel changement, en particulier pour les directeurs d'écoles (interlocuteurs directs des collègues ayant des compétences informatiques limitées), et peut-être pour les chefs d'établissements ; ne serait-il pas possible de conserver l'architecture actuelle du site, et de mettre un accès réservé pour la partie « personnels Education Nationale » ? En tous cas, les élus FSU souhaitent une présentation prochaine en CHSCT du nouveau site.

La FSU en profite pour pointer l'absence sur le site d'un des avis (n°5) votés le 1<sup>er</sup> décembre, et de sa réponse. Le secrétaire général en prend note, et répond qu'il sera bien mis en ligne.

### 3. Signalements des fiches SST (Santé, Sécurité au Travail)

Une seule fiche est remontée au conseiller de prévention, concernant une agression verbale lors d'une réunion parents-professeurs dans un lycée, une autre ces tous derniers jours, concernant l'EREA de Bourg-en-Bresse. Elles seront intégrées dans une fiche récapitulative lors du prochain CHSCT. Concernant une fiche précédente (labos de sciences du lycée Lalande de Bourg-en-Bresse), des travaux seraient intégrés au programme prévu par la Région.

A propos du registre SST, il est annoncé que les registres dématérialisés, appelés à remplacer les actuels registres papier (SST et Danger Grave et Imminent, DGI), seront présentés le 15 mars ; ils ont été modifiés en raison de plusieurs problèmes d'accès, ils devraient être opérationnels à la rentrée de septembre 2016.

**La FSU prend acte de la création de ces registres « en ligne ». Elle espère qu'ils deviendront ainsi plus accessibles aux personnels, et permettront une meilleure remontée des fiches, pour les examiner et en faire une synthèse (et qu'ils n'amènent pas de l'opacité). Pour l'instant, la sous-utilisation de ces registres (le registre DGI est à usage exceptionnel, mais le registre SST devrait être utilisé très régulièrement dans les établissements) n'est pas liée au support utilisé, mais au manque d'information et de formation de tous les personnels sur leurs droits liés à la Santé au Travail. L'Administration doit faire davantage en la matière.**

### 4. Rapport annuel de l'assistante sociale des personnels

Le rapport est présenté par Mme Ferraroli. Depuis l'an dernier, il intègre des données statistiques (nouveau logiciel mis en place en septembre 2014... qui a connu au départ quelques « couacs »). Les entretiens, en légère augmentation, concernent surtout des personnels du 1<sup>er</sup> degré (122 du 1<sup>er</sup> degré, 36 du 2<sup>nd</sup> degré). Il est précisé que les AS donnent un « avis social » sur divers dossiers (de mutation, par exemple), mais que la décision définitive relève de l'Administration.

Une nouveauté se met actuellement en place : 3 « groupes de travail » se tiennent au Rectorat, réunissant chacun 8 à 10 agents en congé long, qui peuvent ainsi échanger sur leurs perspectives de reprise du travail ou de reconversion. La FSU salue l'initiative, et souhaiterait à terme que certains groupes puissent se tenir dans l'Ain, en particulier dans l'est du département. L'AS reconnaît que l'éloignement a été un frein pour quelques agents concernés ; elle précise que cette nouveauté est une première dans l'Education Nationale, inspirée d'une expérience menée dans le Nord, dans un autre secteur. Les groupes sont proposés aux agents ayant eu un congé de plus de 6 mois ; dans l'Ain, 19 personnes étaient concernées, dont 10 qui ont intégré le dispositif.

Le logement est évoqué ; les AS souhaiteraient améliorer l'information sur le logement des fonctionnaires. La FSU note la nouvelle augmentation des dossiers « ASIA Pays de Gex » (ASIA= Aide

Sociale d'Initiative Académique). Il s'agit d'une aide, de 650 euros, existant depuis plus de dix ans, destinée aux fonctionnaires nommés dans le Pays de Gex ; elle a été récemment élargie aux TZR et TR ; son augmentation avait été envisagée, mais non réalisée. Le nombre de dossiers avait chuté en 2010 de 40 à 50 dossiers par an, à 10 seulement), mais remonte depuis deux ans : 33 aides accordées en 2014, et 47 en 2015. Le problème semble exploser à nouveau. Or le budget académique des ASIA est constant, et pourrait se révéler insuffisant. La FSU note que cette aide est très importante, mais que son montant s'avère largement insuffisant, vu les loyers élevés dans le Pays de Gex, au moins 2 fois supérieurs à d'autres régions de l'Ain !

A propos du Pays de Gex, la FSU relève deux passages du rapport qui soulignent ce problème :

« Permanences mensuelles sur territoires éloignés régulièrement fréquentées, notamment à Ferney-Voltaire. »

« Compte-tenu du territoire du département de l'Ain, les personnels nous sollicitent pour des demandes de mutation, de manière récurrente : une partie des demandes concernent des personnels affectés sur le secteur Est du département. »

**AVIS n°1 proposé par l'UNSA, à propos du réseau PAS, Prévention d'Aide et de Suivi (4 POUR (3 FSU, 1 UNSA), 2 Abstentions (FO)) :**

Le CHSCT considère qu'il est urgent et essentiel que le rectorat de l'académie de Lyon signe enfin la convention de partenariat avec la MGEN (déclinaison locale de la convention nationale signée entre le ministère de l'éducation nationale et le MGEN) permettant la mise en place du réseau PAS. Ce réseau constitue un outil supplémentaire à la disposition des personnels en situation de difficultés professionnelles ou personnelles.

**La FSU adhère à cette demande, mais les cellules d'écoute et de suivi, certes nécessaires, ne peuvent en aucun cas constituer à elles seules une politique de prévention. Le réseau PAS est un dispositif de prévention tertiaire (niveau ultime, pour venir en aide à des personnels déjà victimes de difficultés), or la prévention primaire, aujourd'hui inexistante dans l'EN, doit absolument se développer, afin de combattre à la source les risques pour la santé.**

## **6. Rapport annuel du président du CHSCTD01 sur la santé des personnels : bilan des accidents du travail**

Les statistiques fournies ne concernent, comme l'an dernier, que les enseignants du 1<sup>er</sup> degré : la FSU regrette qu'aucune extraction ne soit faite pour l'Ain à propos des personnels du 2<sup>nd</sup> degré, ni des personnels administratifs. Le nombre d'accidents de service (= accidents du travail) a augmenté l'an dernier: 53 en 2013, 52 en 2014, 59 en 2015. Parmi eux les accidents « de mission » (= lors de sorties et voyages scolaires) ont diminué, mais les accidents de trajet (= déplacements quotidiens) ont augmenté. Les accidents de service provoquent des lésions principalement aux genoux, au dos et aux poignets. La faible taille des effectifs permet difficilement d'en tirer des conclusions générales, et par conséquent des pistes de matière de prévention des risques.

## **13. Enquête auprès des PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires) : reconduction et calendrier**

En juin 2015, une première enquête sur les conditions de travail des PES avait été menée. Malheureusement, peu de questionnaires avaient pu être collectés, en raison de l'envoi très tardif, et des modalités de rendu. Cette année, le questionnaire, reconduit à l'identique (*contenu annexé à cet article*), sera diffusé plus tôt, entre le 10 et le 25 mai à peu près, avec une urne installée à l'ESPE de Bourg-en-Bresse.

**La FSU espère cette année le succès de cette enquête, qu'elle a largement contribué à construire, et que des enseignements pourront en être tirés, afin de proposer des améliorations des conditions de stage,**

**souvent difficiles pour de nombreux jeunes collègues.**

## **11. Visite du collège de Montluel : organisation de la visite et composition de la délégation**

La visite du collège de Montluel par une délégation du CHSCTD01 aura lieu jeudi 17 mars. Le questionnaire (en ligne) préparatoire à la visite a été adressé aux personnels le 29 février, pour une remontée le 11 mars. En plus des conditions de travail en général, un des thèmes de la visite est l'impact du numérique.

## **Après-midi, en présence du DASEN**

## **10. Bilan de la visite du lycée de Trévoux**

Le rapport et les préconisations élaborées en Groupe de Travail sont adoptés sans modification. **La FSU note que la visite, qui s'est déroulée dans un bon climat, a fait émerger des problématiques générales, comme l'impact négatif de la réforme Châtel sur le fonctionnement d'un lycée, et sur les conditions de travail des personnels.** Cet aspect a d'ailleurs été évoqué à la fois par les enseignants et par l'équipe de direction.

La visite avait notamment pour thème l'impact du numérique sur les conditions de travail. Toutes les catégories de personnels ont pu s'exprimer sur le sujet face à la délégation. Les problèmes d'équipement sont fréquemment revenus, ainsi que les messages électroniques. Tous les agents décrivent les problèmes liés à ces outils, et sont demandeurs de règles pour les encadrer : des règles générales de « bonne conduite », mais aussi des règles discutées localement, dans l'établissement, entre tous les personnels.

**La FSU sera vigilante pour que les visites d'établissement aient des résultats concrets et visibles pour les personnels. Les préconisations émises par le CHSCT, visant à améliorer les conditions de travail, doivent réellement être prises en compte.**

## **5. Rapport du médecin de prévention**

Le rapport, présenté par le Dr Dumont, fait apparaître les points suivants :

- Augmentation du nombre de consultations ;
- Impossibilité pour le médecin de répondre à toutes les demandes ;
- Enorme augmentation du nombre de situations suivies sur dossier uniquement (sans consultation médicale) ;
- Pathologies lourdes et polypathologies observées, parfois chez de jeunes enseignants.

La présence depuis l'an dernier d'une secrétaire à temps plein a permis malgré tout d'améliorer le traitement des dossiers.

Ces remarques avaient déjà été faites les années précédentes... et ce n'est pas très réjouissant : la médecine de prévention est en lambeaux, et la profession ne se porte pas bien...

**Pour la FSU, le recrutement de médecins de prévention doit être une priorité pour le Rectorat de Lyon ! Il n'y a aujourd'hui plus qu'un seul médecin de prévention, le Dr Dumont, pour l'académie de Lyon et ses quelques 52 000 agents ! Il y a un autre médecin, qui est médecin-conseil du Rectorat, le Dr Butreau. Actuellement, trois postes sont à pourvoir, mais ne trouvent aucun candidat, car les conditions ne sont pas assez attractives. Mais les collectivités territoriales y parviennent, pourquoi la fonction publique d'Etat n'y parvient-elle pas ?**

**Avis n°2, proposé par l'UNSA, à propos de la médecine de prévention (adopté à l'unanimité) :**

Le CHSCT de l'Ain constate l'insuffisance des moyens humains actuellement disponibles pour la réalisation de toutes les missions d'une véritable médecine de prévention. Il demande donc de façon urgente le renforcement de ce service, par le recrutement de 5 médecins de prévention.

Un autre point est apparu cette année : l'explosion, en nombre et en proportion, des situations concernant des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré. La FSU a distribué en séance un tableau construit à partir des 3 derniers rapports :

		2012-2013	2013-2014	2014-2015
Visites médicales proposées		<b>229</b> (211 réalisées)	<b>145</b> (139 réalisées)	<b>169</b> (167 réalisées)
Détail de l'origine de la demande	Demande des intéressés	170	114	121
	Demande Administration	26	10	9
	Demande Médecin de P.	15	14	34
	Autres demandes	0	1	3
	(Non honorées)	18	6	2
Détail des professions	Enseignants 1er degré	119 (56%)	58 (42%)	58 (35%)
	Enseignants 2nd degré	<b>78 (37%)</b>	<b>61 (44%)</b>	<b>92 (55%)</b>
	Administratifs	14 (7%)	8 (6%)	9 (5%)
	Autres		12 (8%)	8 (5%)
Situations sur dossier	<b>194</b>	<b>574</b> (237 agents)	<b>622</b> (211 agents)	
Détail des professions	Enseignants 1er degré		440 (173 agents)	418 (131 agents)
	Enseignants 2nd degré		<b>134 (64 agents)</b>	<b>204 (80 agents)</b>

Quelles en sont les explications ? Est-ce lié à des pyramides des âges qui évoluent différemment (mais en 2 ans, ça semble impossible...) **Est-ce lié à un contexte dégradé, lié à des réformes récentes** ? En tous cas, l'employeur a la responsabilité de rechercher les causes : **la FSU le demande, par un AVIS, à l'Administration** :

**Avis n°3, proposé par la FSU, sur la hausse des situations médicales concernant les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (adopté à l'unanimité) :**

Le CHSCT de l'Ain constate sur les trois dernières années, à la lecture du rapport annuel du médecin de prévention, et en consultant ceux des deux années précédentes, une augmentation préoccupante, en nombre et surtout en proportion, des situations médicales concernant des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré. Par conséquent, dans le cadre d'une action de prévention primaire, prônée par les « Orientations stratégiques ministérielles 2015-2016 », le CHSCT de l'Ain demande à l'Administration de rechercher de façon urgente les causes de cette augmentation récente.

## 2. Suivi des mesures préconisées lors des CHSCTD précédents

### - Situation de tension au Collège St Exupéry d'Ambérieu

La FSU, qui a souhaité traiter ce point, intervient. Cette situation, qui durait depuis de nombreux mois, a connu un dénouement fin janvier. Plusieurs arrêts maladie de personnels se sont succédé, et une permutation de personnels de direction a été décidée brutalement. La FSU dénonce le fait que l'on en soit arrivé là, alors qu'un signalement avait été fait directement au DASEN, à la mi-juin 2015, pour alerter de la gravité de la situation et de l'ambiance délétère qui régnait à Ambérieu, par le secrétaire (FSU) du CHSCT de l'Ain. La FSU ne dit pas que rien n'a été fait, mais que les délais d'intervention ont été beaucoup trop longs, et que de longs mois se sont écoulés avant que l'Administration prenne la mesure des problèmes. Et les élus en CHSCT auraient dû être tenus au courant de ce qui se préparait.

**L'Administration doit maintenant en tirer des enseignements, et ce genre de cas, avec à l'arrivée des dommages pour la santé de certains personnels, ne doit à l'avenir pas se reproduire.**

Le DASEN énumère et défend les mesures prises. Il reconnaît qu'elles ont pris du temps, « peut-être trop de temps ». Il regrette que la presse ait relayé les problèmes cités. Comme les élus FSU en CHSCT regrettent d'avoir appris dans la presse les mesures prises...

### - Numérique et conditions de travail

Le travail lancé il y a un an se poursuit : une enquête en ligne, construite par le CHSCTD01, sur « l'impact du numérique sur les conditions de travail », sera lancée le 8 mars, et adressée à tous les personnels Education Nationale de l'Ain ; après deux relances les 15 et 22 mars, l'enquête sera close le 29 mars.

**Ce travail sur « Numérique et conditions de travail » mené dans l'Ain, à l'initiative de la FSU, est sans précédent en France. Nous espérons qu'il permettra d'en tirer des enseignements, et qu'il débouchera sur des propositions concrètes pour les personnels.**

### - Réponses aux avis votés le 1<sup>er</sup> décembre

Les élus des personnels reviennent sur certaines des réponses du DASEN aux avis.

Avis n°1 (moyens alloués aux élus du CHSCT). La FSU demande une clarification de l'applique des textes. Le secrétaire général précise que le Rectorat appliquera bien, dans son intégralité, la circulaire concernée, en particulier le mode de conversions en décharges des jours attribués. Les moyens prévus pour 2016-2017, distribués avec retard dans l'académie de Lyon, vont enfin permettre au CHSCTD01 de passer à la vitesse supérieure, et d'accroître son activité.

Avis n°2 (Mise en place du DUER : inventaire des risques professionnels). Le 2<sup>nd</sup> degré a pris un énorme retard dans l'Ain. La FSU redit qu'elle est dubitative sur l'efficacité de la méthode retenue par l'Administration pour avancer dans le 2<sup>nd</sup> degré, à savoir de commencer la rédaction du DUER pour les personnels TOS, en liaison avec les collectivités territoriales, puis d'élargir à tous les personnels. En effet, cela peut initier la démarche, mais les établissements vont peut-être se focaliser uniquement sur les risques matériels et bâtimentaires, et ne pas lancer une réflexion sur les risques psycho-sociaux, qui sont l'essentiel des risques auxquels sont soumis les personnels, aussi bien éducatifs qu'administratifs. Le DASEN a annoncé qu'un bilan détaillé serait dressé à la fin de l'année scolaire. La FSU souhaite avoir en juin la liste précise des collèges et lycées qui n'auront pas encore rédigé un DUER.

Avis n°5 (Réforme du collège). Le DASEN avait été interpellé par les syndicats sur le climat délétère dans lequel se sont déroulées les vagues de « formation », sur l'absence de réponse à la quasi-totalité des questions



pratiques d'organisation et de mise en place (EPI, AP, programmes «curriculaires» (de cycles...), notamment...), et sur les tensions dans les établissements. Le DASEN estime que « les formations vont se poursuivre et vont lever les interrogations ». **La FSU rappelle l'opposition à cette réforme d'une immense majorité d'enseignants de collège, qui n'en voient pas le sens ni l'utilité, et a une toute autre vision de la réalité : non seulement les interrogations demeurent, mais les craintes augmentent à mesure que s'approche la rentrée de septembre. Des pressions insupportables sont mises sur les enseignants et les chefs d'établissement pour mettre en place une réforme inapplicable. La FSU s'inquiète pour la santé des personnels de collège. L'UNSA, pourtant favorable à la réforme, confirme les tensions vécues par les chefs d'établissements. Le DASEN estime « qu'un effort sans précédent de formation a été consenti par le Ministère ». Deux nouveaux avis sont proposés :**

#### **Avis n°4 (Réforme du collège), proposé par la FSU (adopté à l'unanimité : 3 FSU, 2 FO, 2 UNSA) :**

Dans le cadre de la préparation de la réforme « collège2016 », la vague de formation se poursuit actuellement dans les établissements scolaires. Il s'avère que dans la profession enseignante, les nombreuses interrogations quant à la mise en place de cette réforme, et quant à son utilité, loin de disparaître, demeurent et se multiplient, et l'inquiétude est même en train de grandir, à l'approche de la rentrée. Les moyens alloués, désormais connus, s'avèrent largement insuffisants pour mettre en place cette réforme, sans dégrader les conditions d'apprentissage des élèves ou l'offre éducative. Des tensions continuent à apparaître, au sein même des établissements, entre les différentes équipes, et entre les enseignants, dont certains se sentent mis en concurrence par la réforme. Ces tensions ne peuvent qu'être à l'origine de mal être au travail, et de risques psycho-sociaux. Le CHSCTD de l'Ain demande à l'Administration de prendre toute la mesure de cette situation, et réitère sa demande qu'un état des lieux soit rapidement dressé.

#### **Avis n°5 (Réforme du collège), proposé par FO (5 POUR (FSU, FO), 2 Abstentions (UNSA)) :**

La réforme du collège est source d'anxiété pour les collègues qui ont pris part aux journées de formation et qui n'ont pas réponses à leurs nombreuses questions quant à l'organisation de la réforme, au travail impressionnant que celle-ci entraîne (programmes par cycles, programmes à faire par secteurs de collège pour le cycle 3), à leur devenir (professeurs d'allemand). Les formations ont lieu actuellement le soir, certains collègues pouvant être présents de 8h à 20h, dans des établissements où me chauffage est coupé. Cette réforme est facteur de risques psycho-sociaux, elle est donc une contre réforme et doit être abrogée.

## **9. Conditions de travail dans le « Pays de Gex »**

**La FSU est à l'origine de ce point à l'ordre du jour, et présente les résultats d'une enquête syndicale menée entre mars et octobre 2015 dans les écoles, les collèges et le lycée du Pays de Gex. L'objectif était de mesurer l'impact des caractéristiques du Pays de Gex (coût de la vie, difficultés de logement, éloignement...) sur les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale. Sur environ 1000 agents concernés, 320 questionnaires ont été collectés. Dans le second degré, seuls 38 questionnaires ont été remplis, mais 282 dans les écoles, ce qui représente plus de la moitié des enseignants : cette enquête a donc été très large, et est fiable. En amont du CHSCT, trois documents construits par la FSU ont été diffusés aux membres du comité : le questionnaire, un document de résultats statistiques et d'analyse, et une comparaison entre les conditions de vie dans le Pays de Gex et le Pays Bellegardien d'une part, et dans l'agglomération parisienne d'autre part.**

L'enquête fait apparaître et confirme les points suivants :

- Une rotation important des personnels, majoritairement jeunes (50% affectés depuis moins de 5 ans, par exemple ; 44% disent avoir reçu une affectation « subie ») ;
- Une précarité financière inquiétante ;
- Une discrimination, réelle ou ressentie (75% relèvent un impact négatif sur leurs projets familiaux, **44% estiment un impact négatif sur leur santé**)

Les similitudes sont frappantes avec les grandes agglomérations. La FSU présente le second document, qui est un comparatif statistique entre Pays de Gex/Pays Bellegardien et l'Île de France (données INSEE et OST). On y retrouve les mêmes ingrédients socio-économiques : revenus très élevés et inégalités très fortes, encore plus dans le Pays de Gex, des coûts de la vie et du logement très élevés. La situation est très préoccupante pour le Pays de Gex, qui est de fait la « petite couronne » du Grand Genève ; Genève étant, après Zürich, la ville la plus chère du monde. D'autre part, il y a un grand risque dans les années à venir de voir le Pays Bellegardien devenir la « grande couronne » de Genève, avec l'apparition des mêmes problématiques.

Le DASEN souligne la qualité de l'enquête, et des documents réalisés par la FSU, et parle d'un travail « digne d'intérêt ».

La FSU propose la tenue d'un Groupe de Travail, issu du CHSCTD01, consacré à la question. Le DASEN s'y dit tout à fait favorable, pour le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre. Un avis est proposé, afin de préciser la demande :

**Avis n°6 (Demande d'un GT sur les « conditions de travail dans le Pays de Gex ») proposé par la FSU (Adopté à l'unanimité) :**

Le coût de la vie dans le Pays de Gex et la situation très difficile du logement ont un impact certain sur les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale affectés dans le Pays de Gex et aux alentours, et peut-être sur leur santé. Pour approfondir ces questions et envisager des mesures pour réduire cet impact, le CHSCT de l'Ain demande la tenue d'un Groupe de Travail issu du CHSCT, en présence notamment de la DIPER de l'Ain, du médecin de prévention et des assistantes sociales des personnels.

FO évoque alors le cas de la future annexe du collège-lycée international de Ferney-Voltaire, et propose un avis suivant :

**Avis n°7 proposé par FO (demande de réponse à une fiche SST) (Adopté à l'unanimité) :**

FERNEY VOLTAIRE « Examen du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'Ain (fiche du registre SST, en bas) Observations (éventuelles) du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : considérant que l'annexe ouvrira dès la prochaine rentrée, des réponses rapides doivent être faites aux questions signées par 89 collègues.

## **7. Evolution de la carte des circonscriptions**

Plusieurs modifications ont été effectuées, principalement dans les circonscriptions du Pays de Gex et de Bellegarde, et dans le Val de Saône, en raison de l'ouverture en septembre 2016 du collège de Montceaux (circonscription de Jassans). Le DASEN précise que le projet de création d'une nouvelle circonscription dans le Pays de Gex a été accepté par le Ministère (son siège n'est pas encore connu). La FSU fait observer les déséquilibres entre plusieurs circonscriptions avec ce nouveau découpage : outre des incohérences géographiques évidentes, les deux circonscriptions du Pays de Gex semblent d'ores et déjà très chargées en nombres d'élèves, alors même que les effectifs continuent à augmenter fortement. Le DASEN répond « qu'il n'y a pas que des équilibres numériques, il y a aussi des caractéristiques géographiques à prendre en considération. ».

Est soulevé le problème des TR ZIL rattachés à une école qui se retrouvent « basculés » dans une autre circonscription avec le nouveau découpage. Ils seraient 6 en Ain-Ouest, et 9 dans le Pays de Gex ; pour des raisons techniques (manque de temps pour reparamétrer l'ensemble des postes) une mesure de carte scolaire n'est pas possible pour le 1<sup>er</sup> mouvement 2016. Ce sera néanmoins le cas pour le mouvement 2017.

## **8. Evolution du réseau des EPLE**



Trois changements sont à venir :

- La fusion du LGT et du LP Carriat de Bourg-en-Bresse ;
- L'ouverture d'un nouveau site, sur St Genis-Pouilly, du collège-lycée international de Ferney Voltaire ;
- L'ouverture à la rentrée 2016 du collège de Montceaux ; celle-ci impacte les cartes scolaires des collèges de Thoissey, Jassans, Châtillon s/Chalaronne et Pont-de-Veyle.

**La FSU demande de pouvoir disposer du détail des cartes des collèges.**

L'EREA de Bourg-en-Bresse est évoqué : 6 postes d'enseignants spécialisés vont être fermés, pour être remplacés par 6 assistants d'éducation. Le DASEN précise qu'il s'agit d'une demande de la DGESCO, que l'objectif est « de confier à nouveau à ces personnels des missions pour lesquelles ils ont été formés », que les 6 personnels concernés étaient sur des postes provisoires, et qu'ils ont été réunis fin janvier pour être reçus individuellement par l'inspecteur ASH.

Un avis est déposé par FO, pour une saisine du CTSD.

**Avis n°8 (EREA de Bourg-en-Bresse), proposé par FO (Adopté à l'unanimité) :**

[...] le CHSCTD demande la saisine du CTSD pour examiner le maintien des postes à l'EREA de Bourg-en-Bresse [...].

## **12. Choix d'une école à visiter pour 2015-2016**

L'école de Jassans est retenue pour le mois de juin 2016, et l'école de Montagnat pour l'année scolaire 2016-2017. Ces deux écoles sont retenues en raison de leur grande taille, car le CHSCTD01 avait visité une toute petite école en juin 2015.

## **14. Questions diverses**

Elles sont déjà été traitées précédemment.

La séance est levée à 16h30.

\*\*\*\*\*

Les élus FSU en CHSCT de l'Ain :

- Nicolas JAMBON (SNES-FSU), secrétaire du CHSCTD01
- Philippe MALLET (SNES-FSU)
- Yoann ROBERT (SNUipp-FSU)

